

la pelouse de Tréchy et vue sur la Bassée (vallée de la Seine)

PRO NATURA
ILE DE FRANCE
Conservatoire Régional des Espaces Naturels

la lettre

n°22
juin 2016

A l'été 2016**, la superficie des terrains acquis par votre conservatoire depuis sa création atteint* ***251,80 hectares

Sommaire

Le pâturage
les dernières acquisitions
la gestion des espaces

Edito

PRO NATURA Ile de France parle peu, et il a sans doute tort : cependant son action continue aussi bien pour acquérir de nouveaux espaces naturels que pour les entretenir comme vous le lirez dans les lignes qui suivent et que nous essaierons de rendre plus fréquentes…

Le pâturage

Le pâturage par les moutons est une alternative au fauchage mécanique pour l'entretien des pelouses sèches. Il a l'avantage d'être productif de beaux et bons gigots… et respecte la nature à condition de ne commencer qu'après la floraison des espèces végétales patrimoniales ou de respecter des zones refuges. Il ne rapporte rien à PRO NATURA Ile de France mais lui évite la dépense du fauchage mécanique : les frais de gestion du troupeau, installation d'une clôture électrique, approvisionnement en eau (car les pelouses sèches sont … sèches et le mouton a soif), surveillance, sont pris en charge par un contrat Natura 2000, financé par l'Europe et par l'État.



dans l'espace naturel des grandes friches à Gironville sur Essonne

Il convient cependant de préparer le terrain en éliminant les broussailles trop développées pour être broutées, ce à quoi s'active les chantiers bénévoles organisés par NaturEssonne.

Cette procédure écologique - et doublement - ne peut cependant pas être mise en œuvre partout ; les éleveurs sont devenus rares en Ile de France. Aujourd'hui seules nos pelouses sèches du sud de l'Essonne en bénéficient.

Autre avantage, ce pâturage est apprécié par les habitants des communes concernées : les plus anciens retrouvent le paysage de leur enfance et sont heureux de le montrer à leurs petits enfants

Les dernières acquisitions :

En Essonne : Au Paradis… avec l'Agence des espaces verts de la Région Ile de France.
Non ce n'est pas une blague : le Paradis est le lieudit d'une pelouse sèche de 1,5 ha sise dans la commune d'Ormoy la Rivière en versant occidental de la vallée de la Juine. NaturEssonne et l'Association de sauvegarde de la haute vallée de la Juine et alentours (ASHVJA) en avaient entrepris la restauration en supprimant, à grand coup de chantiers bénévoles, la broussaille qui menace la biodiversité typique de ces pelouses sèches.

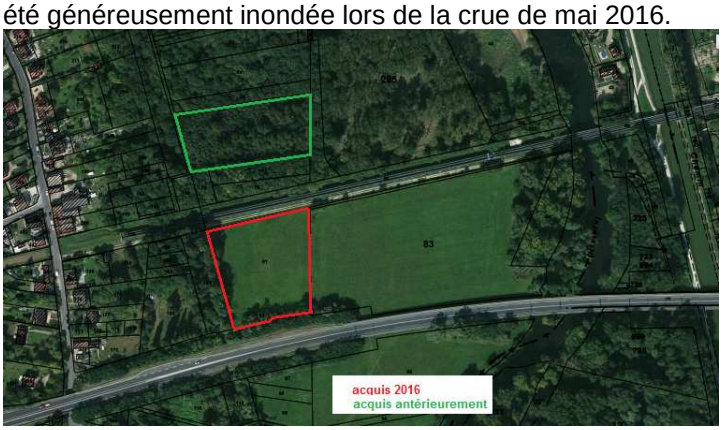
Cette action pourra se poursuivre dans la durée : en effet le Paradis a été acquis par PRO NATURA Ile de France avec l'aide d'une subvention de **l'Agence des espaces verts de la Région Ile de France** (AEV). Rappelons que l'AEV avait, il y a déjà plusieurs années, aidé à l'acquisition de la pelouse sèche de Grandchamps.

NaturEssonne et l'Association de sauvegarde de la haute vallée de la Juine et alentours ont apporté leur quote-part à l'autofinancement associatif qu'implique l'aide de l'AEV.

NaturEssonne

ashvJa
association de sauvegarde de la haute vallée de la Juine et alentours

En Seine et Marne
Plusieurs nouvelles petites acquisitions viennent d'être réalisées par PRO NATURA Ile de France, venant compléter la mosaïque des acquisitions antérieures.
À Moret sur Loing : 66 ares d'une prairie humide, qui a été généreusement inondée lors de la crue de mai 2016.



À Montigny sur Loing : 22 ares d'un boisement humide contigu à une parcelle déjà en propriété.
À Le Vaudoué : un demi-hectare en 5 parcelles de boisements appartenant au site Natura 2000 du massif de Fontainebleau

Ces acquisitions n'auraient pas pu être réalisées sans l'aide financière que nous a généreusement accordée
L'Agence des espaces verts de la région Ile de France

îledeFrance Agence des Espaces Verts

Créée en 1976, avant même que la Région existât, l'Agence des espaces verts de la région Ile de France, plus connue par son acronyme AEV, a souvent aidé PRO NATURA Ile de France. Elle vient de renouveler la convention par laquelle elle s'engage à financer nos acquisitions au taux de 50 % (au lieu de 40% auparavant) à concurrence de 150 000 € au cours des prochaines années.

En Seine et Marne encore
A été réalisée en 2015, dans la Bassée : en tout 3 ha 50 en deux tenures :

L'une, de 2 ha 40 en bordure de noue (petite rivière) est une mégaphorbiaie actuellement dégradée par une ancienne plantation de peupliers aujourd'hui en ruine et qu'il est prévu de restaurer. Ce devrait déjà être fait, mais la crue de la Seine et de ses affluents en ce printemps 2016 a recouvert le terrain rendant son accès impossible


en Bassée, la noue de Neuvry, à Bray sur Seine *photo SEME*


en bordure de la noue de Neuvry à Bray sur Seine : mégaphorbiaie *photo SEME*

L'autre, de 1 ha 14 est une forêt alluviale en bord de Seine.

En Seine et Marne, encore, mais dans le nord
Pour la première fois depuis plus de vingt ans, PRO NATURA ile de France a pu acquérir un espace naturel dans le nord du département : une forêt humide de **2 ha 8545** dans la vallée du Petit Morin

Ces deux acquisitions et les travaux de restauration écologique qui doivent suivre ont été rendues possibles par une subvention de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Des projets dans les tuyaux

Plusieurs promesses de vente ont pu être obtenues : les acquisitions devraient être effectives avant la fin 2016. En Bassée, dans la vallée de la Juine : nous vous les présenterons lorsque l'affaire sera dans le sac.

La gestion des espaces

Défendre

Défendre les espaces naturels acquis est une tâche toujours à recommencer notamment en ce qui concerne les intrusions dans notre espace naturel des Préaux fréquemment envahi par des pécheurs qui parfois se montrent violents quand on les invite à quitter les lieux.



…sans autorisation…



… car PRO NATURA ile de France n'autorise personne pas même ses adhérents à pêcher sur ce plan d'eau acquis pour la tranquillité des oiseaux

Entretenir

Aux chantiers bénévoles organisées par l'ANVL (2 journées en Bassée et à la pelouse de Tréchy) et par NaturEssonne (20 journées pour restaurer les pelouses de Saclas et de Gironville) se sont ajoutés à l'initiative de ces mêmes associations 3 chantiers école accueillant les étudiants de lycées professionnels (Saclas, Gironville, Tréchy).

▼ fauche de la pelouse sèche de Tréchy



fauche de la prairie humide du bois Prieux en Bassée ▼



Un important chantier d'éradication d'un bois de pins du bois Prieux a été conduit, sous la direction de Seine et Marne-Environnement, aux frais d'une entreprise qui avait à se faire pardonner par l'Etat : il devrait être suivi du reboisement en essences feuillues.

Un chantier de suppression de la ligne électrique qui survolait le grand marais de Varennes

Au plaisir des ornithologues, dans l'espace naturel du Grand marais de Varennes sur Seine, un groupe de bergeronnettes printanières



Photo Louis Albesa (ANVL)

Dans l'espace naturel de pelouse sèche la Haye Thibault, un groupe d'étudiants de la Chambre de commerce de Paris, découvre la biodiversité…



…et les travailleurs bénévoles viennent, le printemps venu, prendre acte du résultat de leur chantier automnal



Photos PRO NATURA ile de France

pendant que les zygènes de la petite coronille s'affairent à engendrer la génération suivante



photo Michel OCTAVE (Nature Essonne)

Pour avoir des nouvelles

Vous pouvez consulter les sites internet de L'association des naturalistes de la vallée du Loing (ANVL)
http://www.anvl.fr/pro-natura-ile-de-france/
et de NaturEssonne
http://www.naturessonne.fr/index.php?id=17&page=4
et notre page Facebook
https://www.facebook.com/pronaturaidf

Vous pouvez encore, en adressant votre contribution, nous faire connaître votre adresse internet : nous n'en abuserons pas !

Par le truchement d'**Ile de France- environnement**
PRO NATURA Ile de France est membre de

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

Elles nous ont aidés

îledeFrance Agence des Espaces Verts

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

la nature leur dit : merci, merci, …merci

PRO NATURA
ILE DE FRANCE
Conservatoire Régional des Espaces Naturels
la lettre

n°22
juin 2016

la lettre
est adressée aux adhérents et donateurs
qui permettent par leurs contributions
bénévoles de sauvegarder la nature
d'Ile de France,

21 rue des Provenceaux
77300 FONTAINEBLEAU